



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 novembre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKTHAOUI

Membres présents :

M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - Mme BERNARD
M. BERNARD - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY -
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DINCHER - M. DOUHAIT - M. DUBOIS -
M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT -
Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G -, M. GILLOT J.P - Mme HERVIEU -
M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. IZIMER - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - M. MOREAU -
M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. ROIZOT - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents :

M. AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - M. BEKHTAOUI - M. BERTELOOT - M. BRENOT -
M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRIOT - M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) -
M. CHAPUIS - M. DELATTE - M. DESVIGNES (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. DODET -
Mme FLAMENT. - M. GONDELLIER - Mme MASSU (pouvoir à M. NOWOTNY) - M. MILLOT (pouvoir à
M. PRIBETICH) - M. MENUT (pouvoir à M PARIS) - M. NUDANT - M. PERRIN - M. PINON (pouvoir à
M. JULIEN - Mme POPARD (pouvoir à M Guy GILLOT

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE – Soutien financier au Centre Régional d'Information
Jeunesse (CRIJ)**

Une réflexion a été engagée par le Conseil d'administration en 2004 pour définir l'action du CRIJ sur les trois prochaines années, dans ses missions locales, départementales et régionales.

Ce projet s'appuie sur 5 points forts :

L'appui sur la compétence « information »

Faire reconnaître l'information comme une compétence à part entière, pour laquelle le besoin est crucial et récurrent.

La transversalité comme atout

Face au développement des spécialistes, l'information traitée par le CRIJ possède une originalité liée à sa capacité à faire du lien entre des thématiques cloisonnées.

Les TIC comme moteur de développement

Les outils Internet, les bases de données, la PAO sont les outils quotidiens de notre savoir-faire. Face aux pratiques des jeunes, le développement des TIC est incontournable pour capter l'attention de notre public et est une compétence indispensable à développer dans le champ de la jeunesse.

Le développement d'une pédagogie de l'information

L'accompagnement sur les projets d'information, la formation des animateurs informateurs aussi bien que l'appropriation de l'information par les jeunes..., autant de missions qui ne peuvent être développées sans l'utilisation d'une réelle pédagogie de l'information.

L'appui sur un réseau de Points pré-existants constituant un maillage des territoires

Les 5 Points Information Jeunesse implantés dans l'agglomération dijonnaise constituent des points d'appui qui doivent être développés et enrichis.

Dans le cadre de l'animation du réseau Information Jeunesse, le CRIJ travaille en étroite collaboration avec les Points Information Jeunesse de l'agglomération, notamment en ce qui concerne la collecte des informations et la mise en œuvre d'actions d'animation, de prévention en direction de la jeunesse.

Dans ce cadre, le projet du CRIJ vise à fédérer les animations des PIJ de l'agglomération dijonnaise en étant leur centre de ressources privilégié.

La Communauté d'agglomération est sollicitée pour participer au financement de ce projet à hauteur de 20 000 €.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'attribuer** une subvention de 20 000 € au centre Régional d'information Jeunesse au titre du financement de ce projet,
- **De mandater** le Président pour procéder au versement de cette aide,
- **De prélever** les crédits nécessaires à cette action sur le budget 2005.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 NOV. 2005



Pour extrait conforme,
Le Président

Pierre Prigent
COMUNE DE ... 20, avenue de ...
B.P. 17510 - 21075 ...
L'AGGLOMERATION ...
D'AGGLOMERATION ...

Publié le 25 NOV. 2005
Déposé en Préfecture le